

## COMMUNE DE CREST-VOLAND (Savoie)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 1<sup>er</sup> avril 2025

Nombre de conseillers : L'an deux mille vingt-cinq, le premier avril à vingt heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Crest-Voland, en séance publique, sous la présidence de monsieur RAMBAUD Christophe, maire.

En exercice : 11

Présents : 07

Absents : 04

Votants : 07

Présents : RAMBAUD Christophe, MOLLIER Christelle, GARDET Benjamin, SOCQUET-JUGLARD Magdalène, BOURGEOIS-ROMAIN Florent, AINOZ Jean-Louis, SOCQUET-JUGLARD Pierre.

Date de la convocation :

25/03/2025

Absents : MALINVERNO Jean-Baptiste, BELLENGER Thierry, HURLIN Frédéric, MORONI Bruno.

Secrétaire : AINOZ Jean-Louis.

**Délibération 2025-04D08 – Approbation budget primitif 2025 – budget commune**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1612-1 et suivants et L 2311-1 à L 2343-2, Considérant la nécessité de voter le budget primitif de l'exercice 2024 de la commune,

Monsieur le maire expose à l'assemblée le contenu du budget et après avoir répondu aux questions posées.

**Le conseil municipal après avoir délibéré, par 6 voix pour et 1 abstention (SOCQUET-JUGLARD Pierre qui est contre les travaux « d'artificialisation » du plateau du Lachat)**

- Approuve le budget primitif 2025 qui s'établit comme suit :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	2 006 748.00 €	2 006 748.00 €
Investissement	3 276 040.00€	3 276 040.00 €
<b>Total</b>	<b>5 282 788.00 €</b>	<b>5 282 788.00 €</b>

Ainsi délibéré en séance, les jours mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire

Le maire  
Christophe RAMBAUD

